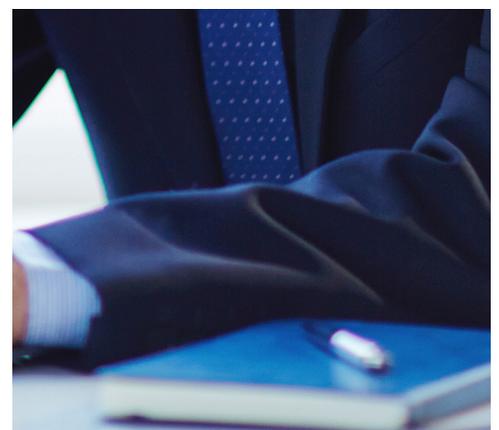




**MÉMENTO  
ESPACE COURTIER**



Des solutions adaptées et un accompagnement personnalisé

---

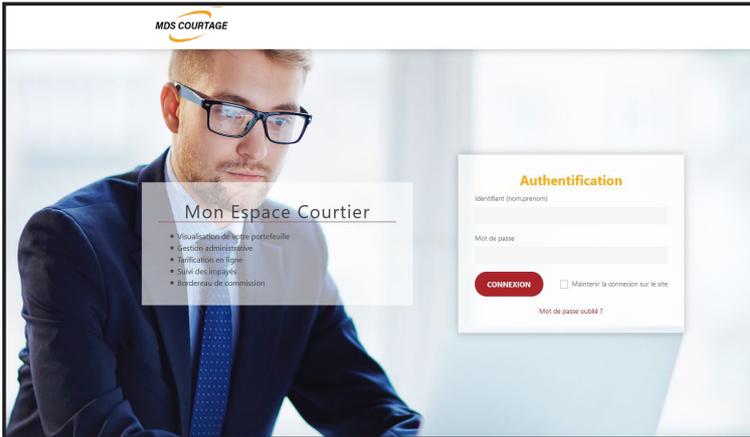


# COMMENT NAVIGUER AU SEIN DE SON ESPACE COURTIER ?

Découvrez votre **espace courtier**, véritable outil de gestion, de tarification et de pilotage d'activité totalement sécurisé. Celui-ci a été pensé pour faciliter vos démarches et vous faire gagner du temps.

## ACCÈS À L'ESPACE COURTIER

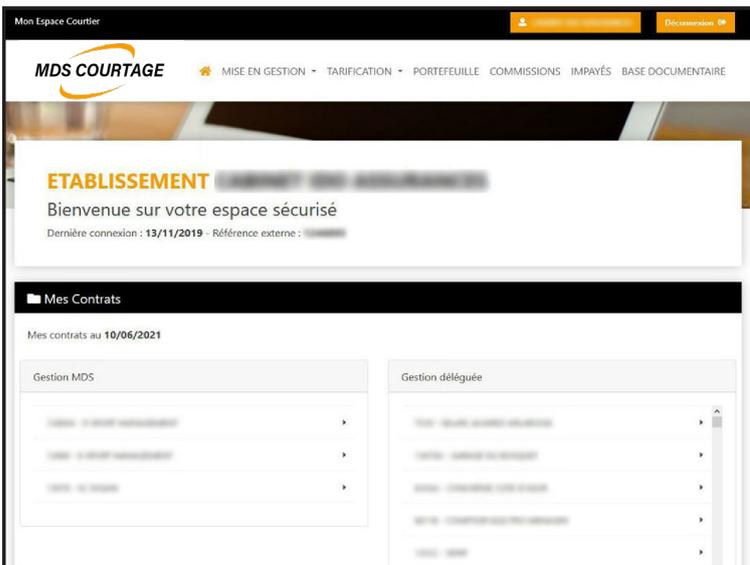
Rendez-vous sur [mdscourtage.fr](https://mdscourtage.fr), onglet « votre espace » ou directement sur : <https://courtiers.mutuellesdusoleil.fr/login>



## PAGE DE CONNEXION

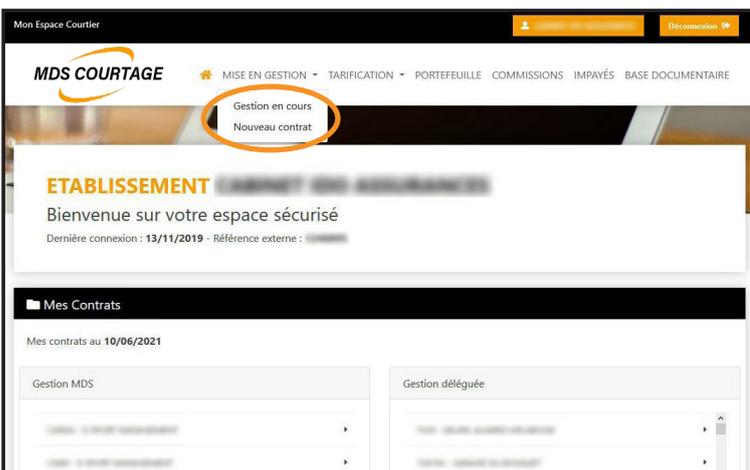
Pour vous connecter à votre espace, saisissez votre identifiant (nom.prenom) et le mot de passe que vous avez défini lors de la première connexion. En cas d'oubli du mot de passe, cliquez sur « mot de passe oublié ».

Rappel : votre mot de passe contient au moins 8 caractères dont 1 majuscule et 1 chiffre.



## TABLEAU DE BORD DE VOTRE ESPACE

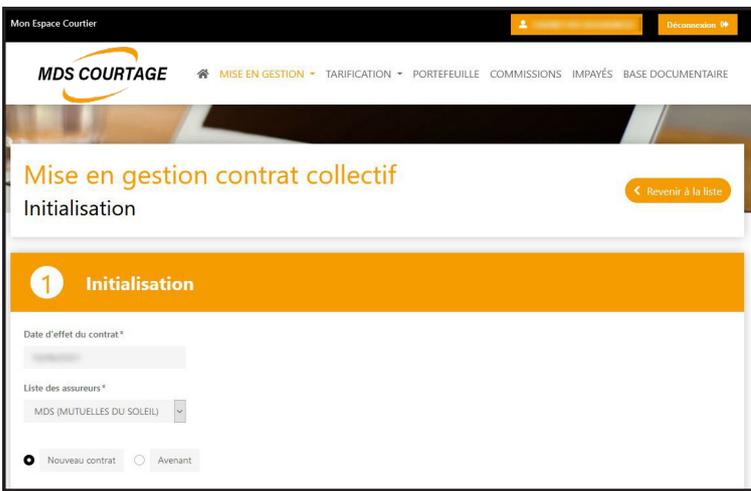
La page d'accueil permet de visualiser tous les contrats de votre portefeuille et d'accéder aux différentes fonctionnalités.



## ONGLET MISE EN GESTION

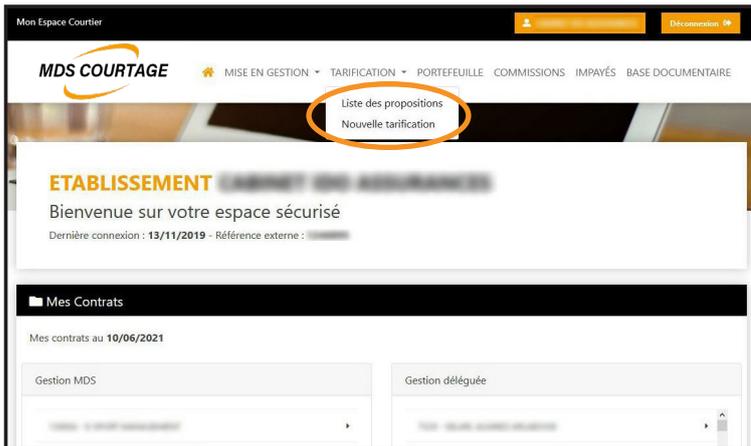
Cet onglet permet :

- de visualiser les contrats actuellement mis en gestion
- de transmettre un nouveau contrat en gestion Mutuelles du Soleil



## ZOOM SUR CREATION NOUVEAU CONTRAT MISE EN GESTION

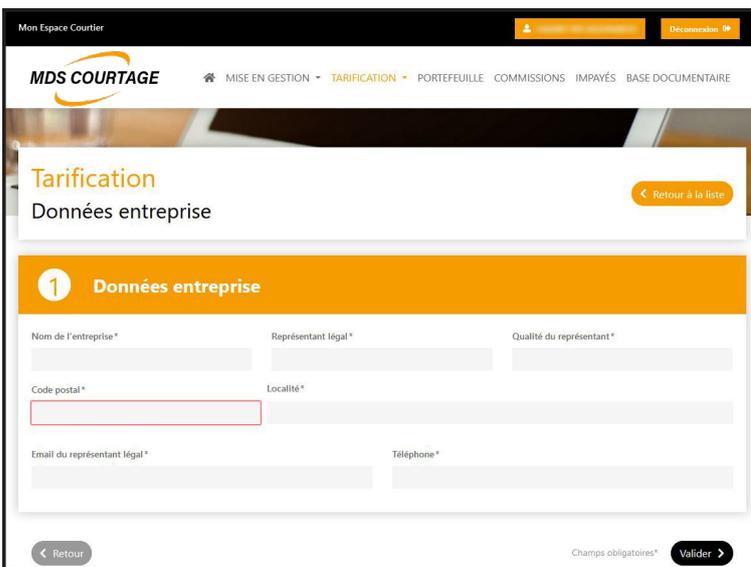
Renseignez l'ensemble des champs des 5 premières étapes et ajouter les documents nécessaires demandés en étape 6. Ces éléments permettront de compléter la fiche de liaison et d'envoyer le contrat directement en dématérialisé pour mise en gestion.



## ONGLET TARIFICATION

Cet onglet permet :

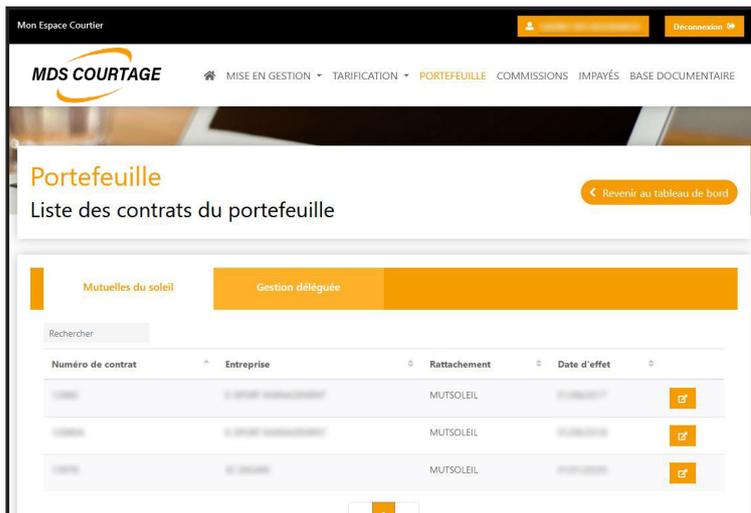
- de voir la liste des propositions effectuées
- de réaliser une nouvelle tarification



## ZOOM SUR LA NOUVELLE TARIFICATION

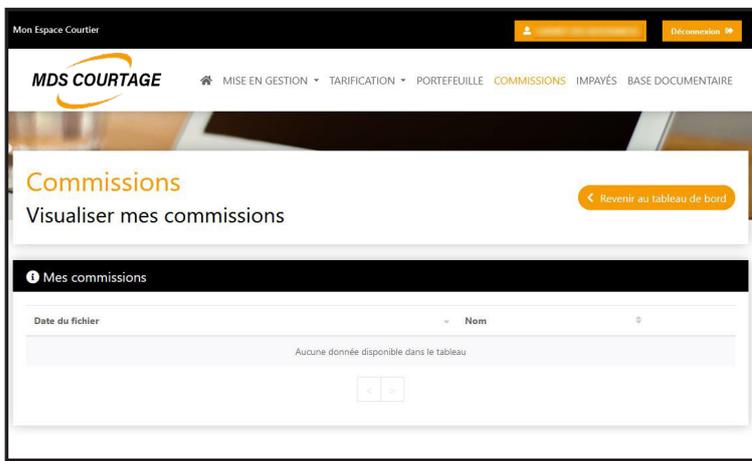
Cette rubrique permet de :

- tarifier la gamme santé collective USIL de Mutuelles du Soleil
- réaliser un devis personnalisé et l'envoyer directement à l'entreprise
- pré-compléter et envoyer le bulletin d'affiliation directement à l'entreprise.



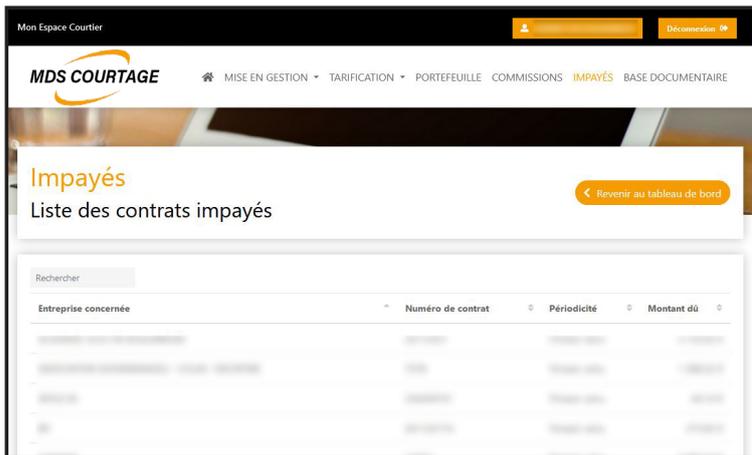
## ONGLET PORTEFEUILLE

Visualisez la liste des contrats de votre portefeuille avec deux onglets : gestion des contrats Mutuelles du Soleil et gestion des contrats d'autres assureurs.



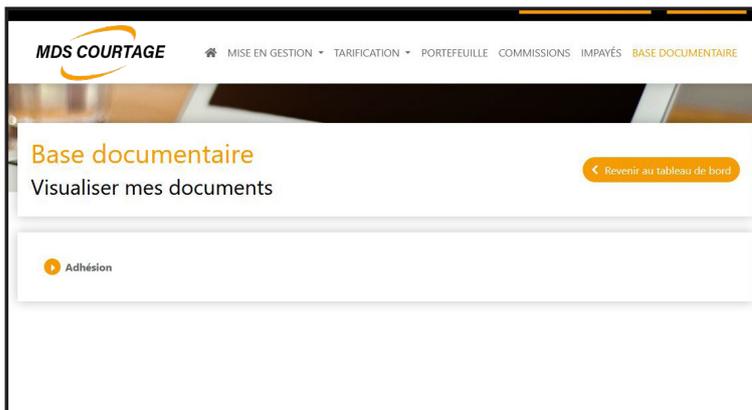
## ONGLET COMMISSIONS

Permet de consulter vos bordereaux de commissions, à fréquence mensuelle, avec la période et les contrats concernés, le détail des cotisations encaissées, le taux et la commission d'apport indiqués.



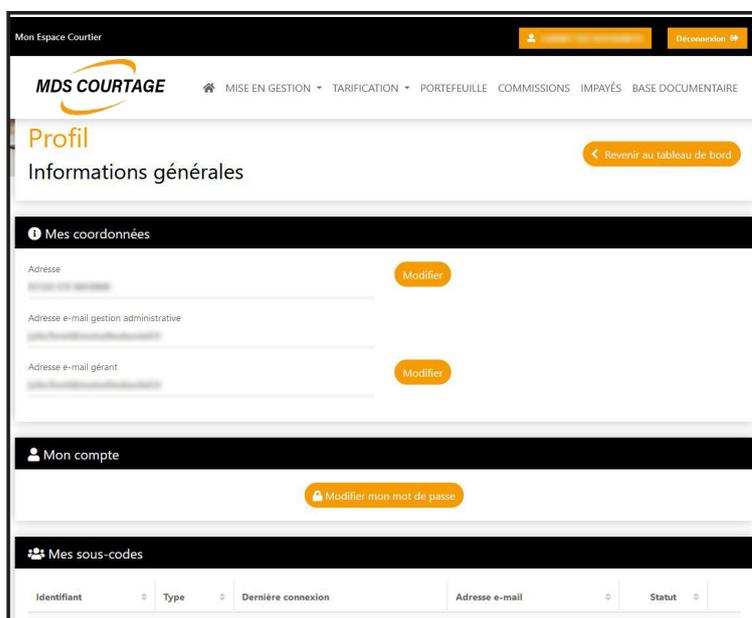
## ONGLET IMPAYÉS

Liste l'ensemble des contrats en impayés, avec notamment le numéro de contrat concerné, le détail du montant dû et la date de l'alerte.



## ONGLET BASE DOCUMENTAIRE

Retrouvez ici les documents utiles et d'aide à la vente.



## ONGLET «PROFIL»

Cet onglet permet :

- de changer vos coordonnées
- de changer votre mot de passe
- d'ajouter des sous-codes au sein de votre cabinet (administratif ou commercial)
  - *Sous code administratif : accès aux onglets portefeuille et tarificateur.*
  - *Sous code commercial : accès aux onglets mise en gestion (gestion en cours et nouveau contrat) et tarificateur.*

# Toutes les solutions pour rester en contact



FLASHEZ CE CODE  
et retrouvez votre  
interlocuteur  
réseau courtage



Ruben Callejon, responsable réseau courtage :  
Email : [ruben.callejon@mdscourtage.fr](mailto:ruben.callejon@mdscourtage.fr)  
Téléphone : 07 63 64 34 63



Julie Floret, assistante réseau courtage :  
Email : [julie.floret@mdscourtage.fr](mailto:julie.floret@mdscourtage.fr)  
Téléphone : 04 93 97 96 01

[www.mdscourtage.fr](http://www.mdscourtage.fr)

Société par actions simplifiée au capital de 150 000 euros - 455 Promenade des Anglais, 06200 Nice - RCS Nice 384 049 185 Courtier en assurance N° 08 043 409 [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle et la Garantie Financière conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances. Entreprise régie par le code des assurances sous le contrôle de l'A.C.P.R. - 4 Place de Budapest 75436 PARIS Cedex 03 MDS COURTAGE exerce son activité en application des dispositions de l'article L520-1 II b du code des assurances. Conformément à l'article L. 521-2b du code des assurances, il peut vous être communiqué sur simple demande le nom des entreprises d'assurances avec lesquelles nous travaillons. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous reporter à nos mentions légales <https://mdscourtage.fr/mentions-legales/>